



FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS  
FRANCOPHONES ET ACADIENNE  
du Canada

*Notes pour une allocution de Mme Suzanne Bossé, directrice générale  
Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada*

*Dix ans d'action en immigration francophone au sein des communautés :  
bilan et perspectives d'avenir*

*Présentation au  
Comité permanent des langues officielles de la Chambre des Communes*

*Ottawa, 4 mai 2010*

**SEULE LA VERSION PRONONCÉE FAIT FOI**

Mesdames et Messieurs les députés,

Je vous remercie de nous avoir invités à présenter dans le cadre de votre étude sur le dossier de l'immigration au sein des communautés francophones et acadiennes. En préparation à cette présentation, nous nous sommes notamment replongés dans les discussions qui avaient eu lieu à ce comité lors d'une étude similaire en 2003. La lecture du rapport du Comité à l'époque nous a permis de voir combien bon nombre d'enjeux demeurent d'actualité, mais aussi combien nous avons progressé en sept ans.

Il faut se rappeler en effet que le dossier de l'immigration est très jeune; il trouve sa genèse dans la tournée *Dialogue*, organisée par la FCFA en 1999-2000. Or, regardons les avancées depuis ce temps.

Dans son rapport de 2003, votre comité a encouragé nos communautés à s'approprier ce dossier et faire de l'immigration un projet collectif à long terme pour assurer leur développement. Nous l'avons fait. Nous avons pris le leadership.

Des réseaux se sont mis en place dans presque toutes les provinces et territoires pour favoriser le recrutement, l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants dans nos communautés. En 2007, au *Sommet des communautés francophones et acadiennes*, nous avons adopté une définition qui inclut dans notre francophonie toute personne qui choisit de vivre et de communiquer en français, peu importe sa langue maternelle ou son origine. Et une analyse réalisée récemment pour le compte de la FCFA, sur l'avancement des travaux de mise en œuvre de la vision du Sommet, montre que l'immigration est la priorité qui rassemble le plus les organismes de la francophonie.

C'est sans compter les impacts sur le terrain. Je suis très heureuse de voir ici, ce matin, les représentants de la communauté franco-manitobaine et notamment l'Accueil francophone, qui a fait un excellent travail en appui à des centaines de nouveaux arrivants depuis son ouverture. Je pense également au Centre d'accueil et d'intégration des immigrants du Moncton métropolitain, aux trois grands réseaux de soutien à l'immigration francophone en Ontario et au Centre d'accueil et d'établissement d'Edmonton, pour ne citer que ceux-là.

C'est sans compter également les chiffres. Le portrait de la population immigrante de langue française présente plusieurs enjeux et défis dont nous prenons bien note; il présente également des avancées prometteuses. On y voit que la population immigrante ayant le français comme première langue officielle parlée, seul ou avec d'autres langues, représente 13 % de la population de nos communautés comparativement à 8 % en 1991. Les immigrants de langue française représentent désormais plus de 20 % de la population francophone en Colombie-Britannique et plus de 10 % à Terre-Neuve-et-Labrador, en Ontario, en Alberta et au Yukon. Il reste que nous sommes encore loin d'atteindre la cible d'un minimum de 4,4 % de la population immigrante totale qui arrive au pays chaque année.

N'empêche, nos communautés changent et nous avons fait plus que simplement en prendre acte. Nous avons pris le leadership et nous avons agi pour recruter, accueillir et intégrer les nouveaux arrivants de langue française.

Beaucoup d'éléments nous ont aidés à ce niveau. C'est le gouvernement actuel qui a lancé le *Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire* en 2006. Je tiens également à souligner le leadership renouvelé de Citoyenneté et Immigration Canada au niveau du Comité directeur, où la FCFA joue d'ailleurs un rôle de coordination de premier plan.

Ceci étant dit, le dossier de l'immigration est très complexe et présente plusieurs défis. Je vais toucher trois grandes catégories d'enjeux, soit le recrutement, l'intégration et l'accueil.

Parlons d'abord du recrutement des nouveaux arrivants. Une avancée notable est l'organisation des tournées *Destination Canada*, grâce au leadership de l'Ambassade du Canada à Paris. Nos communautés y participent depuis plusieurs années déjà, de pair avec leur gouvernement provincial ou territorial, et on voit déjà des résultats prometteurs.

Toutefois, qui dit recrutement dit aussi préparation à l'arrivée au Canada. Nos expériences des dernières années nous ont enseigné l'importance de sessions d'orientation et de préparation pré-départ des candidats, pour faciliter leur intégration économique une fois au Canada. Nous savons que présentement, ces sessions sont offertes en Chine, aux Philippines, en Inde et bientôt à Londres. Cependant, on n'en offre pas dans les pays de la Francophonie et il s'agit définitivement d'une lacune à combler.

Parlons, justement, des enjeux de l'intégration. Je ne vous apprends rien en disant que la reconnaissance des acquis est un aspect crucial de l'intégration économique. À cet égard, il existe des initiatives intéressantes. Notamment, le Consortium national de formation en santé a développé un projet visant à aider les professionnels formés à l'étranger. Toutefois, il faut déplorer, dans ce dossier de reconnaissance des acquis, les lacunes importantes en termes de concertation interministérielle et intergouvernementale, notamment en ce qui touche des professions clé de la francophonie comme les orthophonistes, les enseignants ou le personnel médical.

Il est essentiel qu'on remédie à cette situation. Il y a là un rôle clair pour Ressources humaines et Développement des compétences et les ministères à caractère économique des provinces et territoires, mais aussi pour Citoyenneté et Immigration Canada en matière de coordination.

Puisque nous parlons des gouvernements provinciaux et territoriaux, je tiens à dire à quel point nous sommes heureux que la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne ait fait de l'immigration sa grande priorité. Notamment, la Conférence a réuni en mars, son réseau des responsables des affaires francophones, et pour la première fois elle a également invité les personnes responsables du dossier de l'immigration francophone dans les provinces et les territoires.

Ceci étant dit, il faut que l'action des gouvernements provinciaux s'arrime avec les priorités des communautés. Il est essentiel que les provinces et les territoires se donnent des cibles en immigration francophone, et j'évoquerais ici l'exemple du Manitoba, qui utilise activement son programme de candidats des provinces.

Un autre pas en avant est certes l'inclusion systématique de clauses linguistiques dans les ententes fédérales-provinciales-territoriales, tel que l'avait recommandé ce comité en 2003, et nous tenons à le reconnaître. Ceci étant dit, il faut toutefois voir de quelle manière ces clauses sont interprétées et appliquées sur le terrain.

Ceci m'amène aux enjeux reliés à l'accueil. Je l'ai dit plus tôt, il s'est créé plusieurs réseaux en immigration francophone à travers le pays. Certains ont déjà fait leurs preuves, d'autres sont en développement. Tous, ils ont besoin de renforcement. L'atteinte des objectifs du Plan stratégique, notamment en termes d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants, repose sur notre capacité d'appuyer les structures francophones d'accueil et d'établissement qui sont déjà en place et d'en créer de nouvelles.

Enfin, maintenant que nous avons parlé des enjeux de la chaîne recrutement-accueil-intégration, parlons de l'évaluation. Présentement, Citoyenneté et Immigration Canada dispose de critères basés sur la *Feuille de route pour la dualité linguistique* et sur leurs propres programmes. Mais cela ne rend pas compte, par exemple, de ce qui se fait à Ressources humaines et Développement des compétences. Pour avoir un portrait complet de nos progrès, pour connaître l'impact réel de notre action sur les communautés et les immigrants, il nous faut un cadre d'évaluation qui va au-delà de la Feuille de route, au-delà du ministère; un cadre d'évaluation qui inclut tous les partenaires et qui est défini avec les communautés.

Nous avons, en somme, un peu l'impression de vous livrer le même message qu'il y a deux semaines, dans notre comparution sur la Feuille de route à mi-parcours : l'avenir du dossier de l'immigration francophone passe par un leadership fort, une meilleure coordination interministérielle, une meilleure concertation intergouvernementale et un meilleur arrimage avec les communautés.

Je termine donc en vous livrant quatre grandes recommandations que je vous invite à inclure dans votre rapport :

- Qu'on mette en place une *Politique nationale en immigration au sein des communautés francophones et acadiennes*. Cette politique, déjà mentionnée dans le Plan stratégique, définirait mieux la collaboration intergouvernementale et interministérielle dans ce dossier et assurerait un meilleur arrimage entre les actions gouvernementales et celles des communautés.
- Que Citoyenneté et Immigration Canada travaille avec Industrie Canada, Ressources humaines et Développement des compétences, ainsi que les provinces pour développer un plan sur l'intégration économique des immigrants francophones. Il faut notamment qu'on puisse, à l'occasion, assouplir les critères

- des programmes et qu'on prévoie des initiatives ciblées pour les immigrants francophones.
- Que Citoyenneté et Immigration Canada développe un cadre d'évaluation global en immigration francophone, qui inclura tous les partenaires et sera développé en concertation avec les communautés.
  - Que le Comité parlementaire sur l'immigration procède, lui aussi, à une étude sur l'immigration francophone et, de façon plus large, qu'il inclue l'angle de l'immigration francophone dans toutes ses études.

Le travail qui nous attend dans le dossier de l'immigration francophone est certes considérable, comme le sont les défis et les enjeux auxquels nous devons faire face. Mais si nous sommes engagés sur cette route depuis maintenant dix ans, et nous y sommes pour y rester, c'est parce que nous avons une vision. Une vision de collectivités ouvertes, inclusives et diversifiées où tous et toutes les francophones, peu importe leur origine, peuvent trouver un chez-soi, s'épanouir et contribuer à l'essor de leur communauté. Ce sont ces milieux de vie que nous voulons pour nos enfants.

Je vous remercie et je suis prête à répondre à vos questions.